



Secrétariat
de l'Assemblée des
Premières Nations
du Québec
et du Labrador

Secretariat of the
Assembly of the
First Nations
of Quebec
and Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, suite 201, Wendake, QC G0A 4V0
Tél.: (418) 842-5020 / 842-5274 FAX: 842-2660

LETTRE OUVERTE
POUR DIFFUSION LE 21 JUIN 2009

Le Canada refuse toujours de respecter les droits de l'homme

Le 21 juin est la Journée nationale des peuples autochtones. Il s'agit d'une journée importante pour nos peuples, non pas en raison de la reconnaissance officielle par les gouvernements fédéral et provincial de cette journée de célébrations, mais en raison de la place historique et hautement symbolique qu'occupe le solstice d'été dans nos cultures. Depuis des milliers d'années, nos nations célèbrent ce jour le plus long de l'année qui, selon nos traditions, nous permet d'accumuler l'énergie nécessaire pour toute l'année. Je souhaite que le soleil brille fort cette année, parce que nous aurons besoin d'énormément d'énergie afin d'affronter les nombreux défis qui nous attendent au cours des prochains mois. Le plus grand de ces défis est probablement celui de résister aux attaques du gouvernement fédéral qui maintient son attitude colonialiste à notre endroit et dont les politiques menacent, à terme, la survie de nos peuples distincts.

J'en prends pour preuve les récentes réponses du Canada au Groupe de travail sur l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à Genève. Dans sa réponse aux 68 recommandations du Groupe de travail, le Canada a une fois de plus indiqué qu'il ne signerait pas la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones qui établit pourtant les normes minimales pour la survie des peuples autochtones. Nous demeurons aussi préoccupés du fait que le Canada ait déclaré qu'il n'a aucunement l'intention d'adopter d'autres accords qui sauvegardent les droits des peuples autochtones.

Le gouvernement canadien ne se gêne pas pour adopter une attitude anti-autochtone sur la scène internationale, choisissant une position radicalement à l'opposé de son image de protecteur des droits humains. Si ce gouvernement peut afficher une attitude aussi bornée sur la scène internationale, imaginez ce qu'il en est au niveau interne!

Plus d'une fois, le gouvernement a démontré une attitude méprisante à notre égard. Le processus de consultation utilisé lors de cet Examen périodique universel est d'ailleurs une illustration frappante de l'arrogance de ce gouvernement. Le Canada a en effet tenté d'amener les gens à croire que les peuples autochtones et la société civile avaient été consultés durant la préparation du rapport, alors qu'en réalité la consultation restreinte fut tenue après la rédaction de son rapport. Le suivi relatif aux recommandations fut également contrôlé et restreint. De nombreux rapports indiquent même que certains représentants du gouvernement ont carrément refusé de discuter d'un certain nombre de domaines auxquels les recommandations faisaient référence.

Je continue néanmoins de croire que l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme est un processus important qui donne l'opportunité aux Canadiens et aux peuples des Premières Nations d'examiner minutieusement et de mettre en lumière certaines questions très importantes des droits de l'homme au Canada.

Même si nous ne vivons pas d'actes de violence à outrance comme on voit dans certains autres pays où les Autochtones trouvent la mort s'ils ne se rangent pas du côté de l'état, nous subissons néanmoins des torts causés par le gouvernement canadien, qui mènent à l'extinction du titre sur nos terres, à l'extinction de nos langues et ultimement à l'extinction des Premières Nations. Le défi est donc clair : il s'agit de lutter pour notre survie contre un gouvernement qui maintient, nonobstant les discours, sa politique d'assimilation des peuples autochtones.

Ghislain Picard

Chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador